

Projet éducatif

Gîte d'enfants du Bois Dame



I. Présentation de l'organisateur

Nom, adresse, statut de l'organisateur :

- VREL Martine - La Mare Sangsue - 870 Chemin du Bois Dame
27270 Saint Aubin du Thenney
- directrice du gîte d'enfants du Bois Dame depuis 1988 (structure privée)
- titulaire du BAFD, brevet de secourisme,
- adhère à « Bienvenue à la Ferme »
- structure agréée par la DSDEN de l'Eure (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale) et le SDJES (Service Départemental Jeunesse Engagement Sport)

Noms des garants du projet éducatif :

- VREL Martine
- VREL Anne
- VREL-LECLERC Frédérique

Période de validité :

- mise à jour avril 2023
- validité 3 ans

Vocation principale de l'accueil concerné :

Aider l'enfant à grandir et contribuer à son épanouissement dans un environnement naturel et bienveillant : découvrir, bouger, partager, créer, imaginer, respecter.





II. Objectifs éducatifs

🌿 Objectifs éducatifs, choix prioritaires pour l'enfant :

- découvrir la collectivité : développer l'autonomie et apprendre à partager
- découvrir un environnement naturel : observer, s'interroger, respecter, agir
- pratiquer des activités diverses : vivre des expériences nouvelles, ludiques et enrichissantes

🌿 Caractéristiques du public accueilli :

- Enfants de 6 à 11 ans - semaines ados de 12 à 14 ans
- Mineurs atteints de troubles du comportement, dans la mesure où l'on peut leur assurer de bonnes conditions d'accueil.



🌿 Informations sur les activités pratiquées :

- découverte de la ferme : soin des animaux, traite des vaches, activités autour du poney, cueillette, travaux des champs et fabrication de produits fermiers...
- découverte de l'environnement : biodiversité de la mare, de la forêt, du verger, des haies environnantes...
- activités sportives : vélo, initiation tir à l'arc, roller, jeux collectifs...
- activités artistiques : initiation au cirque, théâtre, danse, chants, activités manuelles
- grands jeux de pleine nature



III. Moyens matériels et financiers

🌿 Profil du territoire, description des locaux, espaces et équipement

- Structure située en Normandie, dans le pays d'Ouche, au cœur d'une ferme où l'on élève des vaches laitières en agriculture biologique.
- Maison aménagée dans une ancienne étable d'architecture traditionnelle normande. Elle est équipée de 38 lits répartis sur 9 chambres et 1 infirmerie, 7 salles de bain, 5 WC, 1 vestiaire, 1 cuisine familiale aux normes, 1 grande salle à manger de 60 m² (dédiée aux repas et à divers ateliers culinaires) et 1 grande salle de jeux de 60 m² également,

aménagée avec un coin repos (fauteuils, canapés, tapis de sol pour les jeux de construction, espace bibliothèque, divers jeux) et dédiée aux temps libres ou aux veillées l'hiver. L'ensemble de l'habitation est équipé d'un système de sécurité incendie contrôlé chaque année.

- A l'extérieur : jardin aménagé avec terrain de basket, parc de jeux, grande salle d'activités avec point d'eau (dédiée aux activités manuelles et artistiques), garage à vélo, local matériel, enclos des ânes et des poneys, verger et petits parcs pour les animaux.



Budget pédagogique / adéquation avec les objectifs éducatifs

- Le budget d'achat et de renouvellement du matériel pédagogique est défini chaque année en fonction des besoins du public accueilli, et des objectifs pédagogiques définis par l'équipe d'animation.

Modalités de recrutement et de fonctionnement de l'équipe d'animation et de l'équipe technique

- L'organisateur veille à la posture éducative de son équipe : porter une attention à chacun des enfants, proposer des actions valorisantes et participatives, favoriser l'expression.
- L'organisateur veille à ce que son équipe maîtrise les démarches en cas d'évènement grave ou d'information préoccupante : vigilance, efficacité, discrétion.
- L'organisateur veille à ce que son équipe respecte le règlement intérieur et les différents protocoles de sécurité : hygiène, santé, exercices d'évacuation, plan de mise en sûreté.
- L'organisateur veille au respect des horaires et du rythme des journées afin de respecter les besoins des enfants et de coordonner de manière fluide les différentes missions des personnels : temps d'activités, repas, entretien des locaux, travaux de la ferme : chacun doit pouvoir évoluer sereinement et en toute sécurité.
- Un questionnaire préalable à l'embauche est proposé à l'animateur qui se présente : il lui permettra de mettre en évidence ses centres d'intérêts et ses priorités pédagogiques sur lesquelles le directeur pourra s'appuyer lors des premiers échanges.

🌿 Définition des horaires d'ouverture

- tous les congés scolaires sauf Noël
- séjour de 6 jours, du dimanche matin (10h-12h) au samedi matin suivant (10h-12h)
- possibilité de rester 2 semaines consécutives



🌿 Modalités tarifaires

- tarif 2023 : 500 € / enfant
- ce prix comprend : séjour de 6 jours avec hébergement en pension complète ainsi que toutes les activités prévues au programme
- ce prix ne comprend pas : le transport / les frais de dossier

🌿 Conventions de partenariat

Le gîte du Bois Dame ne fait pas appel à des intervenants extérieurs. Toutes les activités sont gérées et menées par l'équipe d'animation recrutée par les organisateurs.

🌿 Outils d'information et de communication avec les familles

- Inscription et demande d'informations : le site internet du gîte du Bois Dame fournit aux parents l'essentiel des informations. Pour les nouveaux inscrits, il est également possible de joindre la directrice au 06 15 26 24 36.
- Un accueil sur site : la matinée du dimanche est dédiée à l'arrivée des enfants et à l'accueil des familles. L'ensemble de l'équipe d'animation est présente pour dialoguer avec les parents et les enfants, et créer un climat de confiance. Il en est de même en fin de séjour pour partager les expériences vécues.
- Le courrier : les enfants peuvent recevoir du courrier et ont la possibilité d'écrire aux familles.
- Les appels téléphoniques : les enfants peuvent être appelés par leurs parents sur le portable de la directrice entre 12h00 et 13h45 ou 19h00 et 20h15. Les communications SMS sont également possibles. Les plus grands sont autorisés à emmener leur portable qu'ils utiliseront sur des horaires définis en début de séjour

→ Un lien individualisé est assuré, selon les besoins, pour les plus jeunes et / ou nouveaux participants.

Règlement intérieur

Un règlement intérieur a été établi afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles. Il permet de clarifier les règles de fonctionnement générales du gîte d'enfants du Bois Dame, complémentaires avec la réglementation en vigueur spécifique à l'accueil collectif et à la protection des mineurs. Ce règlement est consultable sur le site internet de la structure. Il doit être approuvé par les parents au moment de l'inscription de leur enfant.

Temps de concertation et de préparation pour les équipes

→ Avant le séjour, un temps de concertation en équipe sera prévu pour créer un langage commun et une cohérence des approches pédagogiques. Il permettra également de définir un planning de tâches quotidiennes, et de préciser les activités prévues en fonction des compétences de chacun.

→ Pendant le séjour, un temps quotidien est dédié :

- à l'analyse de pratique
- à la préparation des activités suivantes

Ce temps de réunion a généralement lieu le soir après le coucher des enfants. Il s'agit d'un temps convivial mais efficace, dont la durée ne doit pas empiéter sur le sommeil de l'équipe, attendue au lever des enfants le lendemain matin.



Modalités d'évaluation et de suivi des projets

→ Les enfants sont les principaux concernés : il est nécessaire de recueillir tout au long du séjour leur ressenti concernant les vacances. Les temps libres ou temps calmes sont des moments particuliers dans la relation entre les animateurs et les enfants pour qu'ils puissent s'exprimer. La directrice se montre également disponible pour parler individuellement avec les enfants dans l'objectif qu'ils puissent, si besoin, s'exprimer de manière plus confidentielle.

- Les animateurs stagiaires : la directrice évalue les animateurs en stage et accorde un temps particulier aux animateurs en formation. Un entretien de mi-séjour est prévu pour chaque stagiaire afin de faire le point. Il s'agit d'entendre leurs difficultés et ou leurs facilités et de pouvoir adapter leur accompagnement en fonction de l'évaluation co-construite entre l'animateur et le directeur. A la fin de leur stage, un nouvel entretien est prévu afin de reprendre ensemble l'évolution du stagiaire. La directrice rédige alors en informant le stagiaire une évaluation de stage s'appuyant sur « les fonctions de l'animateur » arrêté du 22 juin 2007.
- Le bilan de séjour : Le dernier soir du séjour, un bilan est mis à l'ordre du jour de la réunion. La directrice informe que ce bilan a pour objectif d'évaluer le séjour avec tous les acteurs concernés et de lister les points à retravailler ou ceux qui paraissent adaptés.
- Le retour sur les objectifs : suite à la réunion bilan, la directrice se charge de dresser le bilan d'animation au regard des objectifs généraux définis dans les projets éducatif et pédagogique.

